

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 24 juin 2020**

Communication n° 24/06.2020

Objet: Fête nationale du 1^{er} août 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En raison de la crise sanitaire et des mesures de l'OFPS interdisant les manifestations de plus de 1000 personnes, la Municipalité a décidé de ne pas organiser la manifestation habituelle.

Les feux d'artifices ont été reportés à l'an prochain selon discussion avec l'artificier.

La Municipalité souhaite néanmoins marquer ce jour par une attention faite à la population. Ainsi, le 1^{er} août, les habitants seront invités à venir chercher une tresse préparée à cet effet par nos boulangers/confiseurs sur divers stands répartis dans la localité.

Les Municipaux et le président ou la présidente du Conseil communal qui sera élu/e ce soir seront présents et proposeront un café aux citoyens.

La Municipalité

Saint-Prex, le 24 juin 2020/ima – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Stéphane Porzi, municipal, au 079 740 40 75